

**George
PAU-LANGEVIN**Députée de la 15^{ème} circonscription de Paris
Ancienne Ministre**EDITO****L'automne des déceptions**

Un peu plus d'un an après la nette victoire aux élections d'Emmanuel Macron, les espoirs suscités par ce «nouveau monde», semblent bien retombés.

La popularité de notre chef d'État n'a rien à envier aux faibles niveaux connus à la même époque de son mandat par le précédent Président, François Hollande. Tout se passe comme si une partie de son électorat qui l'avait cru de centre gauche était heurtée par les choix effectués qui, le plus souvent, favorisent les gagnants du système, les « premiers de cordée » au détriment des autres.

Si la situation économique dès 2017 s'est sensiblement améliorée, notamment sur le front du chômage, il est surprenant de voir les amis du Président s'en attribuer l'entier bénéfice, oubliant que les trajectoires économiques sont longues et qu'après tout, ils pourraient imputer l'embellie constatée à un certain nombre de choix effectués par l'équipe précédente.

Malgré tout, la France souffre toujours de divers maux : des conflits sociaux à répétition, une grande part de nos concitoyens qui reste enlisée dans la pauvreté et le chômage de longue durée, la question migratoire et les poussées nationalistes qui coïncident avec la crise d'efficacité et de légitimité que traverse notre démocratie.

Les propos à l'emporte-pièce d'Emmanuel Macron sur les «Gaulois réfractaire au changement», venant après «l'illettrisme» des ouvrières, sans oublier le propos tristement célèbre sur les «gens qui ne sont rien», voire sur le «pognon de dingue» investi pour les aides sociales, détonnent dans la bouche d'un Président qui doit respecter ceux qu'il représente.

Faire l'impasse, sur les valeurs de gauche et les valeurs de droite ne permet pas de bâtir une politique lisible. L'action politique n'est pas seulement une lutte pour la répartition du pouvoir. Il s'agit aussi et surtout de procéder à des choix structurants pour une société. Si, trop souvent, le résultat consiste à satisfaire ceux qui ont déjà le pouvoir économique, en bradant au besoin certains biens essentiels comme le logement, l'éducation ou les soins de santé, c'est qu'il y a maldonne.

Les socialistes défendent une société plus égalitaire et progressiste, des solutions innovantes pour l'éducation qui épaulent tous les enfants et pas seulement les plus brillants, qui prennent en compte les nouvelles évolutions du monde du travail avec les bouleversements induits par la robotisation et l'intelligence artificielle, qui privilégient les liens unissant nos concitoyens plutôt que les divisions factices. Quoique ce «nouveau monde» réussisse à démanteler, nous serons présents avec les idées et l'énergie nécessaires pour reconstruire plus fort et mieux.

Mon rapport sur la déscolarisation

J'ai présenté le mercredi 18 juillet en commission des Affaires culturelles et de l'Éducation un rapport sur la déscolarisation, rédigé avec ma collègue Anne BRUGNERA (LaREM).

La « déscolarisation » recouvre des situations variées et notamment le décrochage qui concerne majoritairement les adolescents. Le rapport se concentre sur l'instruction à domicile qui est un droit dans notre pays mais qui peut cacher une déscolarisation.

En effet, si l'instruction est obligatoire, la scolarisation ne l'est pas. Or, les enfants instruits à domicile peuvent ne recevoir que pas ou peu d'instruction. Il peut s'agir d'enfants retirés de l'école par leurs parents pour phobie scolaire ou

conflit avec le professeur, par recherche de méthodes pédagogiques innovantes, comme celle de Montessori, d'enfants porteurs de handicap en attente de solution, ou bien d'enfants « hors radar », car jamais scolarisés.

Il est inquiétant de ne pas disposer à ce sujet d'un ensemble fiable de données. Sur 8,2 millions d'enfants soumis à l'obligation scolaire, 0,3 % étaient scolarisés à domicile. Ce chiffre est en augmentation. En fait, nul recensement précis et actualisé n'existe pour ces enfants éduqués à la maison.

L'Éducation nationale devrait leur attribuer automatiquement un numéro national d'identification (INE) comme pour les enfants scolarisés de manière à les

dénombrer et évaluer leurs acquis. Par ailleurs il importe de perfectionner le recensement par les maires qui est effectué de manière quelque peu artisanale. Le ministère de l'Intérieur, voire la CNAF qui verse les allocations familiales doivent d'autre part se saisir de cette question.

Ce phénomène peut cacher aujourd'hui, des enfants en danger, exposés à des dérives sectaires ou à des familles radicalisées.

L'ensemble des acteurs concernés doivent apporter une vigilance accrue au suivi nécessaire de cette possibilité de « déscolarisation » dans l'intérêt de tous les enfants.

Glyphosate et autres questions sur une alimentation raisonnée



L'Assemblée Nationale a examiné à nouveau le texte relatif à l'agriculture et à une meilleure qualité de vie pour tous. Les Etats Généraux de l'Alimentation avaient abordé nombre de problèmes essentiels pour une alimentation durable, accessible à tous, et plus respectueuse du bien-être animal, mais ce qui en est resté dans le projet de loi adopté n'est pas à la hauteur des attentes suscitées.

Certes les débats ont permis quelques avancées, par exemple la fin des vaisselles en plastique dans les cantines, ou confirmé l'obligation d'utiliser 20% de produits bio dans la restauration collective. Cependant l'interdiction des bouteilles en plastique n'a pas été votée alors que la Ville de Paris sert déjà, sans ce texte, de l'eau du robinet en carafe. Surtout, les débats n'ont pas permis d'aboutir sur la question du glyphosate.

Le glyphosate est l'ingrédient actif de l'un des herbicides les plus utilisés au monde, le Roundup, produit par le géant américain de l'agro-chimie Monsanto. Une étude de l'OMS en 2015 a déterminé qu'il était probablement cancérigène. Le monde prend conscience de ce danger et de la nécessité de le traiter. Mais en novembre 2017, la Commission européenne a prolongé pour cinq ans la licence d'utilisation de ce produit chimique.

En Marche ! avait déclaré qu'il l'interdirait d'ici trois ans. L'Allemagne a commencé à instaurer une interdiction et certains détaillants l'ont retiré de leurs magasins. L'Italie a interdit son utilisation en tant que traitement pré-récolte.

Éliminer les poisons du secteur alimentaire et agricole européen bénéficiera à la santé publique et à l'environnement. Mais les agriculteurs ont besoin d'aide pour s'adapter à des solutions de remplacement viables et abordables. Soutenir les agriculteurs, pour faire émerger une agro écologie participe d'une vision moderne pour l'agriculture, défendue notamment dans la loi du 9 Décembre 2016 présentée par Stéphane Le Foll.

Il faut certes imposer des contraintes conformes aux exigences de notre temps, comme ce qui concerne l'étiquetage mentionnant si les animaux ont été nourris avec du soja OGM, ou interdire le glyphosate, mais il faut surtout, pour que les agriculteurs français puissent concourir à égalité avec les autres, si l'échéance est avancée pour notre pays, mentionner sur l'étiquetage, si les autres produits importés d'autres pays d'Europe ou de pays tiers, se conforment ou non à cette exigence.

C'est pourquoi un affichage mentionnant clairement le recours pour la viande importée à une alimentation des animaux avec OGM, ou l'usage de glyphosate pour les produits d'autres pays a été réclamé par notre groupe. Il est regrettable que ces amendements aient été rejetés par la majorité.

Lutter efficacement contre les perturbateurs endocriniens est essentiel. Il importe donc de fixer de nouvelles règles plus exigeantes, tant pour la France, que pour les autres pays européens. Le texte voté à l'issue des débats en est encore loin.

Les associations étaient à la fête

Cette année, la Fête des associations du 20e s'est déroulée le samedi 15 septembre au gymnase du 296 rue des Pyrénées. Elle a réuni des dizaines de participants provenant d'horizons très divers : sportif, culturel, artistique et associations solidaires. Les différentes structures ne se rencontrent pas souvent et ne sont pas forcément en phase avec les activités des voisins de stands. Cette journée permet de jeter des ponts entre les entités qui œuvrent pour le 20ème arrondissement et de recruter des adhérents. Le bénévolat se faisant rare de nos jours, le renouvellement des responsables d'associations va devenir un enjeu crucial dans les années à venir.





Sur la réforme de l'audiovisuel public

Le gouvernement a annoncé sa volonté de réformer l'audiovisuel public. Il est demandé à France Télévision de réaliser 300 millions d'économie sur les montants prévus au Contrat d'objectifs et de moyens qu'elle a signé. La ministre de la Culture envisage de doter les chaînes publiques d'un président unique. Françoise Nyssen demande également la suppression de la chaîne pour enfants France 4 de la télévision hertzienne et la suppression pure et simple de France Ô. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel pourrait se voir retirer son pouvoir de nomination des dirigeants !

Je serai vigilante pour éviter que cette réforme porte atteinte à l'indépendance et au pluralisme de l'audiovisuel public, en restreignant le rôle du CSA.

Dans un contexte marqué par un manque de confiance dans les institutions et par la prolifération de la désinformation pure et simple, amplifiée par les médias sociaux, l'existence d'un service public fort et véritablement indépendant est d'autant plus importante. Il convient de veiller à ce que le public ait accès à des informations impartiales et précises grâce à l'audiovisuel public.

L'audiovisuel ne concerne pas seulement l'information, l'éducation, la culture et le divertissement, il s'agit aussi d'un facteur essentiel de communication pluraliste, l'une des principales caractéristiques d'une société démocratique.

La fin de France Ô ! Cette chaîne généraliste française du service public a été créée en 2005 avec pour mission de faire découvrir à la population de l'Hexagone la diversité culturelle de sa population et notamment sa composante ultramarine. Les publics attachés à l'outremer accordent la plus

grande importance à l'existence de cette fenêtre sur ces cultures et ces réalités, même si la chaîne présente des audiences modestes, notamment par suite de changements et d'approximations dans la ligne éditoriale au cours du temps. France Ô est notamment un producteur de programmes

originaux qui supplée l'intérêt relatif de France Télévisions en général, pour cette fraction de la population et de la culture française. Il faudra continuer à réclamer le maintien de France Ô sur le canal hertzien tout en continuant le renforcement des offres numériques des Outre-Mer Premières».

Encore la propreté à Paris

MAIRIE DE PARIS



NOUS POUVONS FAIRE LE MAXIMUM, MAIS PAS L'IMPOSSIBLE.

LES AGENTS DE LA PROPRETÉ NETTOIENT DERRIÈRE NOUS.

ÉVITONS DE SALIR DERRIÈRE EUX.

Il est usuel d'entendre les citoyens critiquer la Mairie de Paris sur la question de la propreté. Certes on peut souhaiter que les ramassages soient plus fréquents, que les caniveaux soient plus souvent balayés ; certes le fait de ne plus utiliser d'herbicides conduit à la prolifération d'herbes folles au pied des arbres, aptes à retenir les mégots et autres déjections.

Qui ne voit pourtant que la propreté, voire la beauté de l'espace public constituent une œuvre collective ? Il peut y avoir bien plus d'agents, si chacun continue à jeter sur les trottoirs ses canettes ou ses mégots, le résultat ne sera pas au rendez-vous.

Plus ennuyeux, dans notre quartier, alors que l'enlèvement des encombrants est facile et gratuit, on voit encore trop souvent des vieux meubles ou canapés abandonnés sur les trottoirs. Tous les matins en arrivant à ma permanence, je me demande ce que je vais trouver devant. De surcroît certains professionnels peu scrupuleux se débarrassent dans les rues de leurs gravats.

La municipalité doit accroître ses efforts en la matière, notamment la verbalisation mais il faut aussi que les citoyens se saisissent du sujet et se sentent parties prenantes de la lutte à mener pour améliorer notre environnement.



Exposition au Pavillon Carré de Baudoin, 121 rue de Ménilmontant, Paris 20e. La rétrospective, en accès libre, de Willy Ronis se déroule dans son quartier de prédilection du 20e arrondissement de Paris, Ménilmontant. Le photographe humaniste a tout au long de sa carrière, tissé un lien avec le peuple, saisissant des instants de vie, élaborant sur plus de trente ans un véritable travail documentaire sur Paris et ses habitants. Ses textes accompagneront son regard et vous guideront des rues pavées du Paris populaire jusqu'à la vie la plus intime des gens dont il a tant aimé capturer l'essentiel.

Inauguration des Plateaux Sauvages



Après deux ans de travaux et une rénovation complète des lieux, la nouvelle structure dirigée par Laetitia Guedon a été inaugurée samedi 15 septembre avec ce style inimitable, qui la caractérise.

Les circulations ont été repensées pour une utilisation harmonieuse de tous les espaces, des moments de convivialité sont prévus ici ou là, une bibliothèque en libre d'accès, des lieux de création pour les artistes, petit studio, ou grande salle pour les représentations théâtrales. Par ailleurs de multiples ateliers pour petits et grands sont prévus, ce qui permettra au public d'investir l'espace pour diverses activités, et ce avec une tarification laissant place à l'autoévaluation.

Tous les espoirs sont permis de voir vivre un lieu original, pétillant et animé qui répondra aux attentes des artistes, du public et du quartier.

Me contacter

PAR INTERNET

E-mail : georgepaulangevin@gmail.com
 Twitter : [@Pau_Langevin](https://twitter.com/Pau_Langevin)
 Facebook : [georgepaulange20](https://www.facebook.com/georgepaulange20)
 Site : www.georgepaulangevin.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

SANS RENDEZ-VOUS (*) :

Les Mardis de 14h00 à 16h00
 Les Jeudis de 10h30 à 13h00

Au 8, rue de la Cour des Noues 75020 Paris

Merci de bien vouloir vous présenter à la permanence au moins 15 min avant la fermeture.

(*) : Pour toute personnes souhaitant obtenir un soutien dans une démarche personnelle, problème de logement, situation administrative etc..

Madame PAU-LANGEVIN reçoit SUR RENDEZ-VOUS (**):

Les Vendredis matin

():** Pour obtenir un rendez-vous, nous vous invitons à formuler votre demande motivée impérativement soit :

- par mail : georgepaulangevin@gmail.com
 - par courrier : 8, rue de la Cour des Noues 75020 Paris
- Ne pas oublier d'y transmettre vos coordonnées.**

MON ÉQUIPE

A MA PERMANENCE DANS LE 20^e

Margaux Wagner

8, rue de la Cour des Noues
 75020 PARIS
 Tél. : 01.43.15.61.24

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean F Bourdeau

126, rue de l'Université
 75007 PARIS
 Tél. : 01.40.63.68.58

MES FONCTIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- Membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation.
- Vice-Présidente du groupe France-Inde.
- Membre suppléante du Conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel.
- Membre de la Délégation aux outre-mer.
- Membre du Groupe de travail sur les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024.

A VOTRE ECOUTE

Pour les citoyens de la 15e circonscription de Paris, il est pour moi possible de déposer une proposition de loi ou un amendement sur un texte législatif, d'adresser une question écrite ou orale à un membre du Gouvernement. J'ai la possibilité de parrainer des visites à l'Assemblée nationale et de vous permettre d'assister à une séance publique.